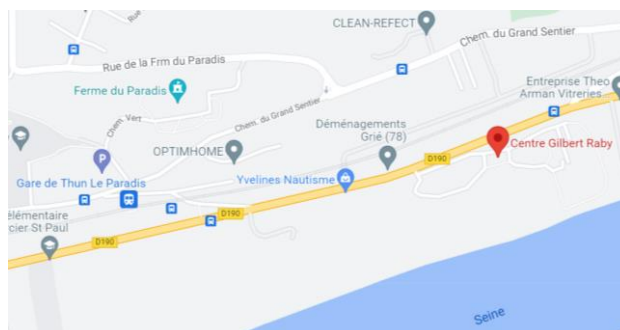


Les partenaires

- ARS ;
- AHI ;
- DAPSA ;
- Dispositifs communaux (notamment dans le cadre des dispositifs prioritaires politique de la ville) ;
- Equipes mobiles des deux départements;
- MYPA ;
- PMI des deux départements ;
- PTSM ;
- RPVO ;
- Samu social ;
- Solipam ;
- Structures relevant du droit d'asile ;
- Structures sanitaires, médico-sociales et sociales.

Plan d'accès



Par les transports en commun :

- Ligne J du Transilien au départ de la gare St Lazare direction Mantes via Conflans, descendre à la station «Thun-le-Paradis»

En véhicule :

- A13 depuis Rouen direction Mantes la Jolie, sortie n°8 Les Mureaux/ Meulan



L. H. S. S. Lits Halte Soins Santé Équipe Mobile 78-95 Périnatalité



2 avenue du Maréchal Joffre
78250 Meulan-en-Yvelines

Tel : 01.78.73.22.59/07.82.77.76.36
Email : equipemobile.lhss.perinat@elan-retrouve.org

Public concerné

Le public cible de l'équipe mobile LHSS 78-95 Périnatalité est le suivant :

- Les femmes enceintes, les femmes avec nourrissons jusqu'à 6 mois ;
- Sans domicile fixe, hébergées ou non, vivant à la rue, en squats, campements et bidonvilles ;
- Les femmes accueillies et accompagnées par le secteur de l'Accompagnement de l'Hébergement et de l'Insertion (CHU, CHRS, hôtels sociaux, hébergement transitoires collectifs...) ou relevant du droit d'asile (CAES, CADA, HUDA...);
- Ayant une problématique de santé ne nécessitant pas d'hospitalisation ;
- Toute autre condition de vie problématique définie par l'Agence régionale de Santé.



Modalités d'intervention

L'équipe intervient du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00, sur tout le territoire des Yvelines et du Val d'Oise avec la possibilité de réaliser des interventions en soirée ou durant le week-end. L'accompagnement des usagers est de 2mois renouvelable.

Une équipe pluridisciplinaire

- Psychologue coordinatrice
- Médecin coordonnateur
- Travailleur social
- Infirmier(ère) puériculteur(ice)
- Infirmier(ère)

Les missions

Les missions de l'équipe mobile LHSS 78-95 Périnatalité sont :

- Participer au repérage, à l'évaluation et à l'accompagnement médico-psycho-sociale des femmes en situations de grande précarité, ayant une problématique de santé liée à la périnatalité ;
- Aller à la rencontre de ces femmes ;
- Réaliser des bilans de santé pluridisciplinaires ;
- Réaliser un accompagnement social personnalisé ;
- Travailler autour de la maternologie ;
- Accompagner et orienter vers le droit commun en s'appuyant sur des partenariats actifs ;
- Mettre en place des actions de prévention et d'information, participer aux actions de santé publique.